



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

diabète

Question écrite n° 112199

Texte de la question

M. Michel Raison attire l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur les réflexions des réseaux de santé diabète dans la lutte contre cette maladie. Compte tenu de l'accroissement des coûts médicaux sociaux liés au diabète, les 65 réseaux de santé diabète demandent une action concertée visant à élaborer un programme de « disease management » (DM°) du diabète au niveau national. Le DM a pour objectif principal de favoriser une meilleure prise en charge par les malades eux-mêmes de leur pathologie. Il développe une démarche d'éducation thérapeutique visant à améliorer les connaissances et les compétences des patients. Il vise aussi, en soutenant leur motivation à aider les patients à adopter des comportements adaptés soit en termes d'observation des traitements, soit en terme de style de vie (diététique, exercice physique, tabagisme...). Aussi ces réseaux souhaitent contribuer à la mise en place d'un tel programme en apportant leur expertise et leur expérience dans plusieurs domaines prioritaires : la démarche qualité grâce à l'évaluation des pratiques professionnelles, l'appui aux médecins traitants pour la mise en œuvre du parcours de soins, l'accès des patients diabétiques à l'éducation de groupe et individuelle notamment pour la diététique et l'activité physique. Ces propositions devraient être prochainement intégrées à la définition d'un cahier des charges des réseaux au niveau national. Aussi il souhaiterait connaître ses intentions en la matière. Il souhaiterait également connaître l'ensemble des mesures qui ont été prises concernant les réseaux de santé dans la loi de financement de la sécurité sociale 2007.

Données clés

Auteur : [M. Michel Raison](#)

Circonscription : Haute-Saône (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 112199

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 décembre 2006, page 12656